



La lettre des Agrégés d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

N° 12
5 février 2016



Sommaire

- [Avancement d'échelon : CAPN des 16, 17 et 18 février 2016](#)
- [Augmenter le point d'indice : c'est maintenant !](#)
- [Hors classe des agrégés - rappel](#)
- [Indemnisation des frais occasionnés par les déplacements temporaires](#)
- [Mutations](#)
- [Détachement et intégration dans le corps des personnels de direction pour l'année 2016](#)
- [Détachement dans le corps des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux](#)
- [Séjours professionnels à l'étranger](#)

Avancement d'échelon : CAPN des 16, 17 et 18 février 2016

Rappel : Les collègues qui ont adressé leur fiche de suivi syndical à la section académique et/ou au siège national recevront la notification du résultat directement du siège national.

[Sommaire](#)

Augmenter le point d'indice : c'est maintenant !

Lire : <http://www.se-unsa.org/spip.php?article8658>

[Grille de rémunération au 1er janvier 2016](#)

[Sommaire](#)

Hors classe des agrégés - rappel



Vous ne nous avez pas encore adressé votre fiche de suivi syndical ?

Pas de panique. C'est encore possible. Vous la trouverez en suivant le lien suivant : [http://sections.se-
unsa.org/bordeaux/spip.php?article497](http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article497)

[Sommaire](#)

Indemnisation des frais occasionnés par les déplacements temporaires

Circulaire n° 2015-228 du 13/01/2016

BO n° 2 du 14/01/2016

Déplacement pour les missions interims, stages de formation, agents affectés en service partagé,...

[Sommaire](#)

MUTATIONS



► **Inter-académiques** : Connaître les résultats de votre mutation : [http://sections.se-
unsa.org/bordeaux/spip.php?article798](http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article798)

► **Intra-académiques** : Préparer votre mouvement intra

Pour l'académie de Bordeaux, calendrier prévisionnel en attente de la publication de la circulaire rectorale.

- Formulation des vœux : ouverture de SIAM **du 24 mars au 4 avril**
- Retour au rectorat des accusés de réception papier : **le 6 avril**
- Groupes de Travail "Vérification des barèmes" **les 13 et 17 mai**
- Résultats des FPMA et CAPA, affectations **du 13 au 16 juin**

Un numéro spécial de l'Enseignant d'Aquitaine "Mouvement Intra-Académique" sera adressé aux adhérents du SE-UNSA après les vacances de février.

Que vous ayez décidé de changer de poste ou que vous soyez victime d'une Mesure de Carte Scolaire et donc participant obligatoire au mouvement, vous pouvez d'ores et déjà nous contacter.

[Sommaire](#)

Détachement et intégration dans le corps des personnels de direction pour l'année 2016

Note de service n° 2015-231 du 06/01/2016
BO n° 2 du 14/01/2016

Les dossiers doivent être adressés via la voie hiérarchique au Rectorat de Bordeaux qui doit les transmettre au Ministère pour le lundi 21 mars 2016. La CAPN des personnels de direction se réunira les 1er et 2 juin 2016.

Les collègues déjà en détachement peuvent solliciter le renouvellement de leur détachement ou la réintégration dans leur corps d'origine.

[Sommaire](#)

Détachement dans le corps des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux

Note de service n° 2015-239 du 11/01/2016
BO n° 4 du 28/01/2016

La liste des postes offerts au détachement sera publiée à partir du 13 juin 2016 sur le site du ministère - rubrique concours, emplois carrière "personnels d'encadrement", personnels d'inspection...

Si cela vous intéresse, vous devez adresser votre demande accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'une fiche de candidature (voir BO) en double exemplaire au rectorat. Celui-ci émet un avis et le transfère au ministère pour le 27 avril 2016. Dans un second temps, les candidats adresseront une fiche de vœux à partir des postes publiés vacants à partir du 13 juin par courrier ou par mel pour le 20 juin 2016 à france.ajoux@education.gouv.fr.

Les décisions seront prises après consultation de la commission administrative paritaire en juillet.

[Sommaire](#)

Séjours professionnels à l'étranger

Programme Jules Verne pour l'année scolaire 2016/2017

Note de service n° 2015-237 du 06/01/2016
BO n° 2 du 14/01/2016

[Sommaire](#)

ADHÉREZ

C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !

Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.

J'adhère en cliquant ici !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET	L.P. Dassault à MERIGNAC Secrétaire Académique Elu au Comité Technique Académique (C.T.A.)	Evelyne FAUGEROLLE	Collège Les Lesques à LEPARRE Elue au CTA et à la CAPA des certifiés et FPMA
Christine MOINE-UIBER	Lycée Brémontier à BORDEAUX Responsable académique 2nd degré Elue à la CAPA des Certifiés et FPMA	Sophie MERCADAL	Collège d'Albret à DAX Elue à la CAPA des certifiés et FPMA
Evelyne BRUN	Lycée Fernand Daguin à MERIGNAC Responsable académique 2nd degré Elue à la CAPA des certifiés et FPMA	Patricia ESCAPIL	Collège Aturri à ST-PIERRE D'IRUBE Elue au CTA et à la CAPA des certifiés et FPMA
Anne MARCHAND	LPO Albert Claveille à PERIGUEUX Elue à la CAPA des agrégés et FPMA	Christelle LABATUT	Collège Rosa Bonheur à BRUGES Elue à la CAPA des certifiés et FPMA
Liza MARTIN	L.P. La Morlette à CENON Elue à la CAPA des agrégés et FPMA	Catherine AMBEAU	S.E.P. Victor Louis à TALENCE Responsable Académique Jeunes Enseignants

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20
Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org